



PROJECT MUSE®

L'aventure de la recherche qualitative

Stéphanie Gaudet, Dominique Robert

Published by University of Ottawa Press

Gaudet, Stéphanie and Dominique Robert.

L'aventure de la recherche qualitative: Du questionnement à la rédaction scientifique.

University of Ottawa Press, 2018.

Project MUSE. muse.jhu.edu/book/60582.



➔ For additional information about this book

<https://muse.jhu.edu/book/60582>

5

Les enjeux éthiques en recherche qualitative

Dans ce chapitre, vous apprendrez à :

- Comprendre les trois fondements moraux de l'éthique de la recherche : la dignité des personnes, l'intégrité des personnes et la justice;
- Formuler des arguments éthiques afin de défendre vos décisions méthodologiques;
- Rédiger une demande au comité d'éthique de la recherche de votre organisation;
- Réfléchir sur les problèmes d'éthique relationnelle qui peuvent se poser lors du travail de terrain.

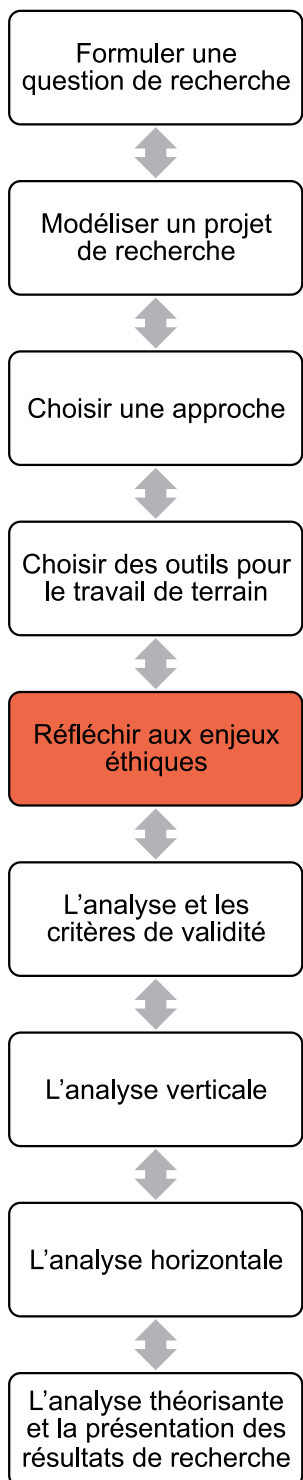
Introduction

Jusqu'à présent, nous vous avons accompagné dans tous les choix à faire pour modéliser et rédiger votre projet de recherche, allant de la rédaction de votre question jusqu'au choix des outils de production de matériel empirique. Mais, avant de choisir de réaliser des entretiens, de faire de l'observation ou de filmer ou de photographier des gens, vous devez réfléchir aux enjeux éthiques qui pourraient teinter vos rapports avec ces personnes. Plus formellement, plusieurs établissements demandent un certificat d'approbation émis par un comité chargé de faire respecter les lois nationales en matière d'éthique dans la recherche scientifique. Dans cet ouvrage, nous utiliserons le terme « comités d'éthique de la recherche » (CER) pour faire référence à ces comités.

Ce chapitre intéressera particulièrement les chercheurs qui travaillent avec des participants. La première partie du chapitre présente les trois principes philosophiques de l'éthique procédurale qu'il faut comprendre pour respecter l'esprit des lois en matière de protection des personnes dans le cadre des activités scientifiques, soit la dignité des personnes, l'intégrité des personnes et la justice. Dans la seconde partie du chapitre, nous nous pencherons sur les enjeux d'éthique relationnelle dont vous devrez tenir compte afin de respecter l'intégrité de vos participants. Enfin, nous aborderons trois enjeux portant sur l'éthique relationnelle susceptibles de faire surface dans le cadre de votre travail de terrain.

Figure 5.1

Où en sommes-nous dans le processus de recherche?



L'éthique procédurale

L'éthique procédurale désigne les valeurs codifiées dans les lois, les codes et les règles. À la fin du XX^e siècle, plusieurs pays occidentaux ont adopté des lois visant à encadrer les questions éthiques dans le cadre des activités scientifiques. Même les associations professionnelles, comme l'American Anthropological Association, ont créé leur propre code d'éthique. Plusieurs des textes qui ont ainsi été produits sont basés sur trois fondements moraux : la dignité des personnes, l'intégrité des personnes et la justice.

Les principes sur lesquels reposent de tels documents sont souvent inspirés de la déontologie kantienne et de la théorie utilitariste.

Emmanuel Kant est connu comme un philosophe des lumières. Il a développé des principes éthiques fondés sur la raison plutôt que sur les traditions ou la religion. Pour Kant, une décision morale doit pouvoir être érigée en loi universelle. Par exemple, une personne pourrait croire que le fait de mentir dans une situation bien précise, comme dans le cadre d'un projet de recherche, a des conséquences morales qui sont plus positives. Ainsi, selon elle, il pourrait être plus avantageux pour la science et le bien commun de ne pas dévoiler l'objectif de recherche aux participants. Mais pour Kant, cela ne serait pas moral, puisqu'il est impossible d'ériger le mensonge en une loi morale universelle, applicable à toutes les situations.

D'abord, ils sont influencés par l'ontologie kantienne, qui définit la dignité humaine comme la morale absolue. Il est essentiel de respecter rigoureusement le consentement libre et éclairé et le droit à l'anonymat afin que le participant soit toujours considéré comme une fin et jamais comme un moyen, c'est-à-dire un instrument pour réaliser les ambitions du chercheur. Chaque personne doit être traitée équitablement. En deuxième lieu, la plupart des énoncés

de politique s'inspirent de la théorie utilitariste, puisqu'ils tentent de soupeser les avantages et les inconvénients de la recherche afin d'optimiser ses effets positifs pour les individus. L'objectif moral consiste à protéger les participants des conséquences négatives – des souffrances physiques ou morales – liées à leur participation à un projet de recherche.

Ainsi, au moment de rédiger votre demande au comité d'éthique de votre université ou de votre organisation, votre tâche consiste d'abord à justifier les risques encourus par les participants à votre recherche. Vous devez expliquer comment les avantages de votre recherche, comme l'amélioration des connaissances sur une population ou un sujet donné, surpasseront les inconvénients vécus par les participants. Vous devez aussi expliquer comment vous respecterez le droit à l'anonymat et le consentement éclairé aux moments forts de la recherche : le recrutement, la collecte et l'archivage des sources et la présentation des résultats.

Personne ne peut être contre la vertu et, en théorie, la plupart des chercheurs adhèrent à ces principes. En pratique, il arrive toutefois qu'ils ne soient pas si simples à appliquer. Il faut comprendre que le questionnement éthique et la gouvernance de la recherche ont d'abord et avant tout été mis en place pour encadrer la recherche clinique, même s'ils ne cessent de s'adapter aux méthodes qualitatives (Greenwood et Levin, 2005; Van den Hoonaard, 2002). En fait, les lois adoptées dans les pays occidentaux ont été calquées sur la législation en matière de bioéthique. Le code de Nuremberg de 1949 représente le premier jalon moderne de ce genre de réglementation (Van den Hoonaard, 2001). Une tradition de gouvernance de la recherche scientifique dans le domaine médical a donné lieu à un discours institutionnel et à sa technocratisation qui s'est transposée, par la suite, en sciences sociales (Halse et Honey, 2007).

La recherche en sciences sociales pose pourtant des défis éthiques importants, qu'ignorent la plupart des codes déontologiques et des

règlements en matière d'éthique de la recherche clinique et expérimentale. La difficulté d'y réfléchir s'explique notamment par la pluralité des épistémologies et des méthodologies utilisées. Les recherches fondées sur des méthodes qualitatives à dominance inductive sont variées. Il est donc souvent difficile de prédire les situations qui pourraient causer des dilemmes moraux pour le chercheur, puisque le processus de recherche est itératif. Le travail de terrain peut vous amener sur des avenues différentes de celles que vous avez présentées dans votre demande au CER.

John Stuart Mill est l'un des pères de l'utilitarisme. Il a développé cette philosophie morale afin de trouver des règles fondées sur la raison. Pour lui, l'utile est ce qui contribue au bonheur. Une décision morale devrait donc reposer sur l'évaluation des conséquences négatives et positives et devrait tendre vers l'optimisation de ces dernières.

Malgré cette reconnaissance formelle, la culture de la réglementation éthique de la recherche clinique domine et le chercheur qualitatif doit constamment justifier ses choix. Il est important de comprendre cette position minoritaire dans le contexte majoritaire de la culture clinique ou expérimentale au moment de remplir les formulaires des CER. Chaque université a des formulaires différents. Certains sont adaptés aux sciences sociales et d'autres sont communs aux sciences cliniques, expérimentales et sociales. Dans ce dernier cas, remplir le formulaire peut devenir un véritable défi puisque les questions sont rédigées à l'intention des sciences expérimentales.

Dans la prochaine section, nous présenterons les points importants à aborder et à justifier au moment de faire une demande d'approbation au CER de votre établissement. Nous traiterons des enjeux d'éthique relationnelle dans la dernière section du chapitre.

Faire une demande d'approbation au CER

Le rôle des CER est d'étudier les propositions de recherche ainsi que tous les instruments qui seront utilisés et la documentation qui sera remise aux participants. L'objectif est de réglementer les pratiques de recherche qui pourraient avoir des conséquences négatives pour les participants et pour la réputation de l'établissement.

Pour vous donner l'autorisation d'amorcer votre recherche, le CER doit analyser votre projet, la documentation qui circulera auprès du public ou des participants ainsi qu'un formulaire dans lequel vous expliquerez comment vous prévoyez respecter les principes de dignité des personnes, d'intégrité des personnes et de justice tout au long du processus de recherche.

Il vous faudra donc soumettre au CER votre projet de recherche (en tout ou en partie) pour démontrer que les méthodes de production de matériel empirique sont justifiées en fonction de votre question de recherche. À cette étape, vous devrez aussi fournir tous les documents qui seront remis aux participants et tous les outils qui serviront à produire du matériel empirique, comme les affiches de recrutement, le texte qui sera utilisé pour recruter les participants, les lettres de présentation, les formulaires de consentement et le guide des entretiens. Ces exigences vous obligeront à déposer votre projet de recherche sous une forme assez avancée, puisque les outils de production du matériel de recherche devront déjà être choisis et construits au moment de déposer la demande.

Les formulaires que vous devez remplir pour démontrer que vous respecterez les principes de dignité des personnes, d'intégrité des personnes et de justice varient d'un établissement à l'autre. Nous avons comparé les rubriques de différents formulaires de CER et avons cerné les plus communes. Nous traiterons maintenant des obligations déontologiques du chercheur

pour chacune d'elles : l'évaluation de la vulnérabilité de la population à l'étude; les critères d'inclusion et d'exclusion des participants à la recherche; la divulgation partielle du projet; le respect du consentement et l'anonymat.

Ces deux dernières rubriques sont au cœur des enjeux éthiques dans la relation entre le chercheur et le participant. Pour cette raison, nous analyserons leur application durant les moments forts de la recherche, soit le recrutement, les premiers contacts avec les participants, la publication et l'archivage des documents.

Évaluer la vulnérabilité de la population à l'étude

Les questions éthiques sont d'une importance fondamentale lorsque l'on travaille avec des personnes ou des collectivités vulnérables. Par conséquent, les CER évaluent attentivement le niveau de vulnérabilité des populations qui participeront à la recherche. On dit habituellement d'une population qu'elle est vulnérable lorsqu'elle vit dans une situation de précarité. Dans le cadre de votre recherche, travaillerez-vous avec des enfants, des personnes en perte d'autonomie, ou des victimes de violence ou de disqualification sociale, c'est-à-dire des personnes qui sont marginalisées économiquement, socialement ou individuellement? Le cas échéant, vous devrez convaincre le CER que les avantages de la recherche sont supérieurs aux effets négatifs potentiels pour les participants et au fardeau qui pourrait leur être imposé. Par exemple, il devient de plus en plus difficile de faire des recherches dans les milieux scolaires parce que l'accès aux personnes vulnérables, notamment les enfants, est très protégé. Ainsi, si vous êtes témoin de violence ou de négligence envers des enfants, vous avez l'obligation de rompre le protocole de confidentialité et d'en informer les autorités locales.

Il est important de comprendre que les personnes vulnérables sont souvent en contact avec plusieurs intervenants sociaux. Ainsi, les entretiens, les évaluations et les différentes

formes d'intervention peuvent être perçus comme une manière de les juger ou d'imposer une relation de pouvoir. Pour cette raison, chaque contact avec une personne vulnérable doit être analysé sérieusement. Il peut être difficile d'établir une relation de confiance avec une telle personne. Lorsque vous y parvenez, assurez-vous d'être respectueux et attentionné. Si le lien de confiance est brisé, cela peut avoir des conséquences sur les relations que cette personne entretient avec d'autres professionnels qui lui viennent en aide.

Si vous travaillez auprès de communautés autochtones, vous devrez démontrer que vous respecterez leurs coutumes. Par exemple, certains groupes s'attendent au respect de normes sociales précises, comme celle par laquelle on tisse des liens par l'échange de présents. Le chercheur qui veut agir comme observateur dans un groupe doit démontrer qu'il y contribuera lui aussi. Cette situation n'est pas sans difficulté. En effet, le chercheur doit s'assurer que sa contribution ne vise pas des desseins politiques qui le placeraient en situation de conflit d'intérêts entre son allégeance au groupe et la rigueur scientifique de sa recherche.

Différents guides sur les politiques d'éthique de la recherche

Au Canada : <http://www.ger.ethique.gc.ca/fra/policy-politique/initiatives/tcps2-eptc2/Default/>

En France : <http://www.cnrs.fr/comets/spip.php?article89>

En Suisse : <https://uniris.unil.ch/researchdata/sujet/adopter/ethique-deontologie-integrite-scientifique/chartes-ethiques-codes-deontologiques/>

Les critères de participation à la recherche

Lorsque vous avez fait la modélisation de votre projet, vous avez établi des critères de sélection de votre population afin de définir les

personnes pertinentes à observer ou à interroger dans le cadre de votre recherche. Le CER vous demande de préciser ces critères, mais surtout de démontrer comment vous excluez des gens qui voudraient participer à votre recherche. En effet, le principe de justice exige du chercheur qu'il explique les raisons d'exclure une personne qui pourrait revendiquer le droit de participer. Le chercheur doit être sensible au fait que quelqu'un pourrait se sentir lésé d'être exclu de la recherche. Vous devez donc réfléchir à la façon dont vous comptez régler de telles situations.

Pour notre part, nous excluons rarement des personnes qui tiennent fermement à participer à nos recherches. Nous les rencontrons sans nécessairement utiliser leurs informations. Ainsi, nous conservons de bons rapports avec le groupe concerné et tous se sentent respectés. En outre, ces rencontres imprévues ouvrent souvent la porte à des questionnements intéressants.

Divulgaration partielle du projet

Certains chercheurs, notamment en recherche clinique ou expérimentale, pourraient préférer ne révéler qu'en partie les objectifs et le sujet de la recherche aux participants afin de ne pas influencer les résultats. Dans ce cas, ils devront expliquer au CER comment les avantages de cette **divulgaration** partielle surpassent les inconvénients. En effet, le manque de transparence envers les participants pourrait être perçu comme une atteinte à leur droit d'être informés et à leur dignité (voir le **tableau 5.1** à la page 130). Il est assez rare, dans une recherche adoptant une épistémologie constructionniste, constructiviste ou critique, que cette posture soit adoptée puisque les chercheurs acceptent le fait que la relation entre le chercheur et le participant contribue à une coconstruction du problème, du matériel empirique et de l'analyse. On considère souvent qu'il est important que les participants comprennent bien les objectifs et la question de recherche pour qu'ils soient en mesure de partager leur expertise et leurs expériences sur le sujet. Toutefois, comme nous l'avons mentionné au

chapitre précédent, lorsqu'il a été question de l'observation, certaines situations requièrent que l'on fasse de l'observation dissimulée ou que l'on ne divulgue que partiellement certaines informations. Lofland et ses collègues (2006) montrent bien les défis inhérents à ce type d'observation (voir le **tableau 5.1**).

Consentement et anonymat

Le consentement et l'anonymat sont au cœur du principe d'intégrité des personnes. Les CER accordent beaucoup d'importance à ces deux aspects de la recherche. Tout au long de votre étude, vous devrez vous assurer que les participants consentent librement à participer et que vous protégez leur anonymat. Ainsi, nous vous présentons maintenant les cinq moments forts de la recherche où vous devrez respecter ces principes.

LE RECRUTEMENT ET LES PREMIERS CONTACTS

La période de recrutement est une étape incontournable et souvent difficile pour les chercheurs qui utilisent des techniques d'entretien. La difficulté à recruter et les délais associés à la recherche peuvent amener certains chercheurs à faire pression sur des gens pour qu'ils acceptent de participer à leur recherche. Souvenez-vous qu'il est important que les gens se sentent libres de refuser de participer à votre recherche et qu'ils le soient véritablement. Pour cette raison, il faut éviter de trop insister lorsque vous sollicitez des gens.

Le recrutement est un moment important pour préciser les attentes. Si vous prévoyez remettre une compensation financière, il est important de le mentionner sur les affiches et dans les lettres de recrutement. Si vous n'envisagez pas d'offrir de telle compensation, il faut aussi l'indiquer pour ne pas créer d'attentes, ce qui pourrait susciter, chez le participant, un

sentiment de déception et l'impression d'avoir été utilisé.

Si une partie de votre recrutement repose sur une technique « **boule de neige** », c'est-à-dire qu'un premier participant vous en réfère un deuxième qui vous en réfère un troisième et ainsi de suite, il est important que les personnes intéressées communiquent directement avec vous. Par exemple, si, en cours d'entretien, un participant vous donne les coordonnées de quelqu'un de son réseau, vous ne pouvez pas les accepter. Il s'agit d'informations confidentielles transmises sans le consentement de la personne concernée. Vous devez alors lui laisser vos coordonnées pour que la personne intéressée vous contacte.

Afin de respecter la liberté des participants, les chercheurs ne sont pas autorisés à recruter les participants de façon directe. Cette règle vise à protéger les participants d'une éventuelle pression sociale. Il est arrivé que des chercheurs et des étudiants soient si désespérés qu'ils ont fait pression sur des gens, qui se sont sentis obligés de participer à leur recherche ou encore ont culpabilisé de refuser d'y participer. Ainsi, lorsqu'on a recours à une stratégie de type boule de neige, les renseignements personnels sont fournis par une tierce personne, qui doit d'abord obtenir l'approbation de la personne concernée avant de transmettre ses coordonnées au chercheur.

Dans le cas d'entretiens ou d'observations, le premier contact se déroule souvent par téléphone. Il est donc important de préparer un texte pour donner les renseignements essentiels au sujet des principes éthiques de votre recherche. Voici un exemple d'une première conversation que vous pourriez avoir avec un participant éventuel qui communiquerait avec vous.

Conversation entre un futur participant (P) et une chercheuse (C) :

P : Bonjour, M^{me} Robert. Je m'appelle Michael. M. Daly m'a parlé de votre recherche sur la médecine ayurvédique. Il m'a dit que vous cherchiez des personnes à interroger.

C : Bonjour, Michael. Merci de m'avoir appelée. Je m'appelle Dominique et je suis professeure à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa. *(Présentation de la chercheuse)*

P : En quoi consiste le projet et quel genre de participants cherchez-vous?

C : Le projet porte sur les médecines non conventionnelles. Je cherche des gens qui connaissent bien ce type de médecine, mais aussi des personnes qui connaissent moins ce sujet et d'autres qui refusent d'y avoir recours parce qu'elles ne le souhaitent pas ou parce qu'elles croient qu'elles n'en ont pas besoin. *(Présentation des critères de participation à la recherche)*

P : Ça m'intéresse. J'ai eu recours à la médecine ayurvédique pendant plusieurs années et ça me ferait plaisir de vous en parler.

C : Si vous êtes d'accord pour participer, ça prendra entre une et deux heures de votre temps. Je peux me déplacer pour vous rencontrer à l'endroit de votre choix. Il faut toutefois que ce soit un lieu calme où nous pourrions discuter de votre expérience de la médecine

ayurvédique. Vous pourriez me raconter votre histoire, me dire ce que vous savez de l'ayurveda, ce que cela signifie dans votre routine quotidienne, etc. Ce type d'entretien est une conversation plutôt qu'un questionnaire. *(Le chercheur indique précisément où pourrait avoir lieu l'entretien, combien de temps il devrait durer et les questions qui seront posées.)*

P : C'est parfait. Nous pourrions nous rencontrer à la bibliothèque publique de mon quartier. Nous trouverons là un endroit tranquille pour discuter.

C : Pour pouvoir me concentrer entièrement sur ce que vous me direz, j'aimerais enregistrer l'entretien. Ça me permettra de ne rien oublier de ce que vous me direz, mais aussi de présenter fidèlement votre expérience. Est-ce que ça vous convient? Si vous souhaitez que certaines choses ne soient pas enregistrées, je pourrai arrêter l'enregistreur temporairement. Ce n'est pas un problème.

P : Ça me va.

C : Mon université m'autorise à mener cette recherche à la condition que je respecte la confidentialité et l'anonymat des participants. Lorsque nous nous rencontrerons, je vous expliquerai comment je compte protéger ces deux aspects. Je sais que je vous ai donné beaucoup d'information. Avez-vous des préoccupations ou des questions par rapport à mon projet de recherche?

L'ENTRETIEN ET LA DEMANDE DE CONSENTEMENT

Le processus de consentement repose sur « une compréhension commune des objectifs du projet de recherche entre le chercheur et les participants à la recherche » (EPTC 2, 2014). Le consentement libre et éclairé suppose que le participant a été informé des objectifs de la recherche et des conséquences de sa participation, et qu'il confirme qu'il comprend l'entente et qu'il souhaite participer. Les participants et

les chercheurs doivent savoir que le consentement est un processus et qu'à tout moment, le participant peut retirer son consentement. Ce retrait est effectif immédiatement. Il est communiqué au chercheur verbalement ou par écrit et le chercheur ne doit pas tenter de convaincre le participant de changer d'idée.

Lorsque vous rencontrez les participants, avant de commencer l'entretien, il est important de répéter les renseignements que vous leur avez donnés au téléphone. Lorsque vous serez

Tableau 5.1
Choisir une méthode d'observation : les principaux aspects d'ordre éthique et relationnel dont il faut tenir compte

Aspects dont il faut tenir compte	Observation dissimulée	Observation à découvert
Éthique et consentement éclairé	Le consentement éclairé est un principe sacré en éthique de la recherche. Le chercheur qui décide de faire de l'observation non participante doit justifier son choix auprès du comité d'éthique de la recherche de son établissement. Il doit le convaincre que les avantages surpassent les inconvénients pour les participants. Le comité d'éthique pourrait demander au chercheur d'envisager d'autres façons de procéder.	Dans un environnement à petite échelle ou un lieu privé ou semi-privé (une classe, un milieu de travail, un centre jeunesse), on demande aux participants de signer un formulaire de consentement. Les participants savent sur quoi porte la recherche, ils peuvent refuser d'y participer ou retirer leur consentement à tout moment. Dans un environnement à grande échelle ou un endroit public (centre commercial, métro, etc.), c'est la personne responsable qui signe le formulaire de consentement et qui transmet aux personnes concernées du milieu l'information au sujet de la recherche.
Aspects affectifs	Un observateur secret pourrait développer des relations avec certains participants, qui pourraient se sentir trahis à la fin de la période d'observation lorsqu'ils apprendront qu'ils ont été observés. Le chercheur pourrait ainsi briser ses liens avec le milieu de façon permanente et rendre ces personnes méfiantes envers les chercheurs en général.	Bien qu'il puisse être plus difficile, au premier abord, d'établir des relations étroites avec les participants lorsqu'on se présente comme un chercheur, ces relations sont plus susceptibles d'être perçues comme étant honnêtes et de durer même lorsque le travail de terrain est terminé. Cela peut être utile si le chercheur souhaite valider ses résultats de recherche avec les participants, plus tard, et leur communiquer ces résultats.

Contraintes structurelles	Le chercheur qui fait de l'observation dissimulée doit adopter un rôle dans le milieu qu'il observe et il doit se comporter selon les attentes liées à ce rôle. Le rôle ainsi adopté structure et limite le point de vue de l'observateur et l'information à laquelle il peut avoir accès. Ainsi, selon le code du milieu, Marquart, à titre d'agent correctionnel, devait garder ses distances par rapport aux détenus d'origine latino-américaine, et vice-versa. Comme le voulait la sous-culture de l'établissement, ces détenus étaient froids et distants avec tous les agents correctionnels. Pour cette raison, dans son analyse finale, l'expérience de Marquart du milieu carcéral fut incomplète en raison des contraintes qui faisaient partie intégrante du rôle qu'il avait adopté.	Les participants à une recherche ne seront pas surpris de voir un chercheur discuter avec tout le monde dans un milieu. En tant que chercheur qui s'est engagé à respecter les règles d'éthique et à faire preuve de rigueur scientifique, son statut pourrait même l'aider à connaître le point de vue de chacun. Quelques années plus tard, lorsque Marquart est retourné à la prison pour reproduire ses observations, mais en utilisant la méthode à découvert cette fois, il a pu établir des liens avec les détenus d'origine latino-américaine et, ainsi, obtenir leur point de vue sur l'expérience carcérale. Toutefois, le fait de se présenter comme un chercheur peut restreindre la participation à certains secteurs ou à certaines activités. Le chercheur s'expose aussi à la possibilité de ne voir les participants que sous leur meilleur jour et de n'avoir accès qu'à ce que l'on considère comme étant présentable. Certains chercheurs tentent de contrebalancer ce type de réaction en demeurant longtemps sur le terrain, jusqu'à ce que les participants ne remarquent plus leur présence. Enfin, dans certains cas, les participants peuvent tenter d'utiliser le chercheur dans le cadre de leurs luttes internes ou externes, en faisant de lui leur porte-parole. Lorsque l'on travaille sur le terrain, il faut faire preuve de discernement.
Consigner l'information	Il peut être difficile de consigner l'information recueillie lorsqu'on fait de l'observation dissimulée. Le chercheur doit faire appel à sa mémoire et utiliser les périodes qu'il passe loin du milieu pour prendre des notes ou enregistrer ses observations.	Le chercheur doit consigner l'information qu'il recueille. L'utilisation d'un carnet de notes ou d'un enregistreur numérique lui permettra de consigner toutes ses observations en détail, pourvu qu'il se serve de ces outils avec discrétion et respect.

tous prêts à commencer, rappelez-leur en quoi consiste votre projet de recherche, le type d'entretien que vous réaliserez et la durée prévue. Rappelez aussi aux participants pourquoi ils ont été choisis, soit en raison de leur expérience unique par rapport au sujet sur lequel vous enquêtez, et redites-leur que, pour cette raison, leur contribution est importante pour votre projet. Faites-leur part de ce qui vous intéresse dans leur point de vue et leur expérience.

Passez en revue le formulaire de consentement avec les participants et confirmez que vous respecterez la confidentialité de leurs propos et leur anonymat. Mentionnez aussi qu'ils ont des droits : le droit d'obtenir des réponses à leurs questions au sujet du projet de recherche et de ce qu'il adviendra de cet entretien; le droit de refuser de répondre à certaines questions sans avoir à vous en expliquer les raisons; le droit à ce que l'entretien se déroule à leur propre rythme; le droit de prendre des pauses s'ils le souhaitent. Obtenez leur autorisation d'enregistrer l'entretien. Signez les deux exemplaires du formulaire de consentement et faites-les signer par les participants. Conservez-en un et remettez l'autre aux participants.

Le formulaire de consentement prend souvent la forme d'une lettre cosignée par le chercheur et le participant. Il est à noter que ce type d'entente très formelle ne convient pas à tous les genres de situations ou à tous les participants. Certains de ces derniers pourraient se sentir menacés par une telle approche. Si vous avez de bonnes raisons de croire qu'une entente signée nuirait au lien de confiance avec vos participants, vous pouvez expliquer au CER que vous opterez pour une autre méthode. Une telle décision doit toutefois être bien expliquée et justifiée, comme n'importe quel autre choix que vous faites dans le cadre de votre projet de recherche.

Si vous vous engagez dans un travail de terrain ethnographique ou que vous souhaitez observer des participants, ceux-ci pourraient percevoir de façon négative le fait de signer des lettres de consentement. Dans ce cas, un

consentement verbal enregistré ou consigné dans vos notes de terrain sera considéré comme acceptable par le CER s'il est convenablement justifié. Les méthodes utilisées pour obtenir et confirmer le consentement d'une personne doivent être documentées.

Il arrive également que le chercheur prenne contact avec les participants ou avec le milieu avant d'écrire son projet. Le chercheur peut faire de l'observation participante et même interroger des personnes avant de rédiger son projet et avant de présenter la demande au CER de son établissement. Toutefois, s'il souhaite utiliser ces sources empiriques, il doit expliquer son travail de terrain exploratoire dans sa proposition de recherche et y préciser la stratégie qu'il prévoit mettre en œuvre pour obtenir le consentement des personnes interrogées pendant cette phase préliminaire.

Si vous faites de l'**observation dissimulée** et que vous ne portez pas atteinte à la vie privée des personnes observées, vous êtes exempté de l'obligation de faire une demande au CER de votre établissement. Notez qu'il est difficile de ne pas porter atteinte à la vie privée des gens lorsque vous observez de petits groupes. Par exemple, observer une assemblée religieuse évangéliste identifiée à un groupe ethnique précis peut facilement porter atteinte à la vie privée, puisque les personnes observées pourraient être reconnues et se reconnaître entre elles.

Lorsque vous réalisez des entretiens, le format de la lettre signée par le chercheur et le participant, en deux exemplaires, est généralement privilégié. Le participant et le chercheur conservent alors chacun un exemplaire. Dans ce cas, il est plus facile d'exposer les objectifs de la recherche, ses conséquences pour le participant et les techniques que vous utiliserez pour assurer l'anonymat de la personne à toutes les étapes de la recherche. Il faut aussi noter dans cette lettre que le participant est libre de se retirer totalement ou en partie de la recherche, ce qui signifie qu'il peut mettre fin à l'entretien à tout moment ou décider de retirer certains de ses propos.

LA PRODUCTION DU MATÉRIEL EMPIRIQUE ET L'ANONYMAT

Participer à un projet de recherche peut avoir plusieurs conséquences négatives pour les gens si d'autres peuvent les reconnaître dans leur milieu de travail, leur collectivité ou leur famille. La meilleure façon de les protéger, c'est en préservant leur anonymat.

Cependant, dans certaines circonstances, il est impossible de préserver l'anonymat des participants, notamment lorsqu'il s'agit d'interroger des personnes qui occupent des postes clés, comme le maire d'une municipalité. Dans de tels cas, la personne parle à titre de porte-parole de son organisation et révèle des informations à caractère public.

Dans d'autres circonstances, les personnes interrogées ne souhaitent pas préserver l'anonymat. Dans certaines cultures, cela est perçu comme un manque de courage. Pour certains, le fait de participer à un tel entretien représente une forme de reconnaissance sociale et ils tiennent à ce que leurs informations personnelles soient dévoilées. Les chercheurs peuvent accepter cette renonciation à l'anonymat si elle ne porte pas préjudice à leur collectivité ou à d'autres participants.

Afin de protéger l'anonymat, il faut utiliser un système de symboles ou des pseudonymes permettant d'identifier tous les participants lors de la production du matériel empirique (verbatim, commentaires, fiches signalétiques, calendriers, questionnaires courts, etc.). Par exemple, on pourrait utiliser une lettre et un chiffre pour identifier les documents d'une recherche multisite (M1 pour le premier entretien avec un résident de Miami; C2 pour le deuxième entretien avec un résident de Cleveland).

L'ENTREPOSAGE DU MATÉRIEL EMPIRIQUE ET L'ANONYMAT

Il est important de protéger l'anonymat de vos documents électroniques. Le disque dur encodé est la façon la plus sécuritaire de le faire. Lorsque vous travaillez en équipe, il est plus facile d'utiliser un service de stockage de documents en ligne, comme Dropbox. Ce faisant, assurez-vous

toutefois que tous les documents sont rendus anonymes et déposez-y le moins de dossiers possible afin d'éviter que l'on puisse identifier les participants grâce à la lecture croisée. Consultez la politique de votre établissement en matière de gestion des données numériques stockées en ligne. Dans le cas de dossiers papier, ne les rangez pas au même endroit que les formulaires de consentement, qui contiennent le nom des participants et leurs renseignements. Assurez-vous de pouvoir les entreposer dans un endroit fermé à clé. S'ils se trouvent dans un ordinateur ou sur un disque dur, ceux-ci doivent être protégés par un mot de passe.

LA PUBLICATION DES ANALYSES EMPIRIQUES

Il va sans dire que le moment de la publication en est un où il faut porter une attention particulière à la protection de l'anonymat, puisque certaines sources seront désormais largement disponibles. Il vous faudra donc modifier des informations sur les lieux et les personnes lorsque vous utilisez des verbatim ou des notes d'observation, sans toutefois nuire à la valeur informative des sources dont vous vous servez.

Le souci éthique au cœur des relations de recherche

L'imposition de normes morales hétérorégulatoires – un ensemble de règles institutionnalisées comme celles prévues dans les lois nationales en matière de sécurité des personnes dans le cadre de la recherche scientifique et leurs diverses interprétations par les CER – ne peut assurer la dignité et l'intégrité des participants que si les chercheurs s'engagent à s'autoréglementer, c'est-à-dire à utiliser leurs capacités de réflexion dans l'application des principes éthiques tout au long de la recherche. Or, l'application de ces principes repose sur une connaissance et une compétence en éthique appliquée, et non pas seulement sur les bonnes intentions des chercheurs.

Pour acquérir cette connaissance, le chercheur doit développer son souci éthique, soit sa capacité de comprendre les valeurs et les enjeux en cause et d'agir en conséquence. Cette éthique doit non seulement porter sur les finalités de la recherche (s'interroger sur les discours et les systèmes de pouvoir), mais aussi sur le processus (déroulement, type de questions et leur forme, enchaînement des questions, etc.) et sur tous les aspects symboliques qui entrent en jeu dans le cadre des relations avec les participants (Lincoln et Cannella, 2009).

Par exemple, en recherche action et collaborative, on analyse la relation entre les participants et les chercheurs en déconstruisant le clivage épistémologique entre ces deux types d'acteurs (Fontan et Heck, 2017; Monceau et Soulière, 2017) et en posant des questions comme : pouvons-nous travailler « avec » les participants plutôt que « sur » eux? Qu'est-ce que cela signifie en ce qui concerne la restitution du matériel empirique? Comment peut-on combiner la diversité des points de vue (praticiens, universitaires, participants) de manière à produire des connaissances en sciences sociales? Même les chercheurs qui travaillent avec des documents devront composer avec des enjeux éthiques en ce qui a trait à leur relation (souvent inexistante) avec les participants (Perreault et Thiffault, 2016). Par exemple, ce serait le cas si on voulait divulguer publiquement les archives personnelles (dossiers médicaux, lettres personnelles) de femmes atteintes de troubles mentaux au début du XX^e siècle, tout en sachant que leur famille pourra en prendre connaissance.

Dans la prochaine section, nous explorerons certaines situations auxquelles les chercheurs et les apprentis chercheurs pourraient se buter.

Lorsque le travail de terrain est terminé

Les premiers contacts et l'arrivée sur le terrain donnent lieu à de nombreuses préoccupations éthiques. Toutefois, plusieurs font fi de l'importance de la relation au moment de quitter le terrain. Ici, les règles de politesse de base

s'appliquent, et même un peu plus. Lorsque votre travail de terrain est terminé, n'oubliez pas ce qui suit :

- Non seulement vous voulez exprimer votre reconnaissance à vos participants, mais vous désirez aussi vérifier la possibilité de réaliser d'autres entretiens, à l'avenir, avec certains d'entre eux. Demandez-leur s'ils accepteraient que vous communiquiez avec eux pour d'autres projets (Arborio et Fournier, 1999).
- Si vous avez fait un travail de terrain ethnographique, vous voudrez aussi savoir si les personnes avec lesquelles vous avez négocié votre entrée sur le terrain de recherche (les « gardiens ») accepteraient de vous laisser y revenir prochainement, si l'analyse révèle des failles. Dites-leur que vous voudrez peut-être revenir et voyez ce qu'ils en pensent (Arborio et Fournier, 1999).
- Souvenez-vous de ce que vous avez demandé et de ce que vous avez promis lorsque vous avez négocié votre entrée sur le terrain de recherche (Peretz, 1998). Respectez vos engagements. Si vous avez promis de communiquer aux participants les résultats de votre recherche ou de les valider avec eux, déterminez la meilleure façon de le faire : un court rapport que vous leur remettrez, un long rapport que vous enverrez aux dirigeants de l'organisation, un exposé que vous ferez sur les lieux, etc. Si vous faites du travail ethnographique, attendez-vous à devoir donner aux « gardiens » une date approximative pour le respect de vos engagements.
- Gardez le contact avec les personnes que vous avez interrogées, avec les principaux participants et avec les « gardiens » pour les informer de l'évolution de la recherche. Si vous avez eu la permission de publier votre recherche, envoyez-leur un exemplaire de la publication par courtoisie.

La relation de pouvoir entre le chercheur et le participant

Le travail auprès de personnes vulnérables induit parfois une relation de pouvoir entre le chercheur et le participant. Ainsi, ce dernier peut se sentir obligé de fournir des informations pour accéder à certaines ressources. Ici, la relation s'inscrit dans une relation professionnel-bénéficiaire qui fait partie de l'histoire de certaines personnes vulnérables et que le chercheur doit comprendre. Il est donc important de clarifier toute ambiguïté qui pourrait avoir des retombées sur la recherche. Le chercheur doit en tout temps protéger le participant des conséquences négatives qui pourraient survenir au cours de la recherche.

Dans la plupart des lois en matière de sécurité des personnes dans le cadre de la recherche scientifique, la relation entre un chercheur et un participant demeure *a priori* asymétrique. En raison de son statut, le chercheur peut exercer un certain pouvoir sur le participant. Or, la position de victime dans laquelle est posé d'emblée le participant (qui peut être réelle dans un contexte de recherche expérimentale) ne reflète pas la complexité des situations de recherche en sciences sociales.

Dans certains cas, les participants se servent aussi des chercheurs, soit à des fins concrètes (pour accéder à des ressources) ou politiques (être entendus). Par exemple, une étudiante qui s'intéresse à l'engagement des pères peut facilement être utilisée par des groupes masculinistes. Il en va de même pour les recherches faites en collaboration avec des organisations. Il serait effectivement bien naïf de croire que le chercheur est toujours en position d'autorité et de supériorité par rapport aux participants.

La valeur thérapeutique du lien entre le chercheur et le participant

Les chercheurs qui interrogent ou qui observent des participants nouent des relations très particulières avec eux. Ils partagent une grande intimité et apprennent à les

connaître. Ainsi, ils peuvent développer une relation à la fois amicale et professionnelle. Il n'est pas rare que la personne interrogée ait le sentiment que sa relation avec le chercheur a une valeur thérapeutique (Birch et Miller, 2000). Or, le chercheur doit comprendre cette réalité latente afin d'en éviter les pièges symboliques, comme celui de créer des attentes irréelles chez le participant.

Les chercheurs et les étudiants doivent être conscients de cette situation. Des personnes fragiles psychologiquement pourraient se sentir abandonnées ou même trahies par un professionnel qui entre dans leur vie et s'intéresse à leurs problèmes sans leur offrir ni soutien ni solution. Dans ces cas, le chercheur doit pouvoir écouter tout en établissant clairement les limites de la relation. Il doit aussi pouvoir fournir une liste de ressources (numéros de téléphone, lignes d'urgence) qui pourraient aider la personne en cas de besoin.

La relation de séduction

À l'étape du recrutement, certaines ambiguïtés peuvent survenir entre le chercheur et les participants. C'est le moment où le chercheur tente de convaincre des gens de participer à sa recherche. En essayant de convaincre, on tente parfois de séduire. Il arrive que la frontière entre l'argumentaire séduisant et la séduction sexuelle soit floue dans l'esprit des personnes interrogées. C'est souvent le cas lorsque de jeunes femmes tentent de recruter des participants de sexe masculin.

Par exemple, une étudiante a raconté qu'au cours de sa recherche dans un quartier populaire de Montréal, elle a dû réagir à une déclaration d'amour faite par un participant, qui percevait sa demande d'entretien comme une avance amoureuse. En effet, certains hommes peuvent interpréter comme un geste romantique le fait de vouloir les rencontrer pour un entretien de recherche. Il faut donc préciser les limites de la relation et y mettre fin si la personne interrogée n'en comprend pas la nature. Il arrive, dans certaines situations, qu'une relation implicite de

séduction s'établit et que le participant se livre davantage pour se rapprocher du chercheur. Là aussi, une relation asymétrique s'installe, et le chercheur doit s'abstenir d'en profiter et ne pas utiliser son pouvoir de séduction pour obtenir plus d'informations.

Le consentement

Souvent, l'entretien de recherche est une première expérience pour le participant et il se dévoile davantage qu'il ne le souhaitait. Il est donc important de rappeler, à la fin de l'entretien, que la personne peut demander au chercheur de retirer certaines informations, même si elle a signé un formulaire de consentement.

Résumé du chapitre

Dans ce chapitre, vous avez appris comment préserver l'anonymat des participants à votre recherche. Nous vous avons présenté les fondements moraux de l'éthique de la recherche, soit la dignité des personnes, l'intégrité des personnes et la justice. Vous avez aussi appris à formuler des arguments éthiques pour défendre vos choix méthodologiques et vous savez maintenant à quoi ressemble une demande à un comité d'éthique de la recherche. Enfin, au-delà des procédures éthiques, vous avez appris qu'il est important de réfléchir aux différents enjeux éthiques et à la complexité des relations qui s'établissent dans le cadre du travail de terrain.

Les prochaines étapes

Maintenant que vous en savez un peu plus sur les enjeux éthiques et les comités d'éthique de la recherche, vous êtes en mesure de :

- Démontrer les conséquences positives de votre projet de recherche et d'expliquer comment vous comptez minimiser ses effets négatifs sur vos participants (sollicitez les commentaires d'un collègue au sujet de votre argumentation);
- Rédiger un formulaire de consentement inspiré du modèle de formulaire de votre organisation, si vous observez ou interrogez des participants;
- Rédiger le texte de sollicitation de votre recherche, le cas échéant, et déterminer à quels endroits vous pourriez l'afficher (sur Facebook, ou dans une clinique, une école, un centre communautaire);
- Rédiger l'information que vous remettrez aux personnes que vous tenterez de recruter en vue d'un entretien, si cela s'applique à votre projet (demandez à un collègue si votre texte peut être amélioré);
- Faire une liste de groupes de soutien et de ressources qui pourraient être utiles aux participants après l'entretien s'ils se sentent en détresse sur le plan émotif (si vous interrogez des participants);
- Trouver, dans votre ville, votre université ou votre organisation, des endroits tranquilles pour réaliser les entretiens, qui seront aussi des lieux sécuritaires pour vous et qui permettront de préserver l'anonymat de vos participants;
- Remplir le formulaire du CER de votre organisation et préparer la trousse que vous lui enverrez, au besoin.
- Remplir le formulaire du CER de votre organisation et préparer la trousse que vous lui enverrez, au besoin.

Lectures annotées supplémentaires

Aluwihare-Samaranayake, Dilmi. 2012. « Ethics in Qualitative Research: A View of the Participants' and Researchers' World from a Critical Standpoint ». *International Journal of Qualitative Methods – ARCHIVE* 11(2) : 64-81.

- Dans cet article, l'auteure décrit les obstacles éthiques auxquels se heurtent les participants et les chercheurs. Elle illustre les enjeux éthiques auxquels ceux-ci font face. Elle présente les difficultés éthiques rencontrées dans le cadre d'un projet *photovoice* et de projets de recherche avec des personnes vulnérables. Elle soulève les enjeux de pouvoir et pose des questions relatives à l'éthique comme : comment présentons-nous notre recherche à nos participants pour qu'ils ne se sentent pas désemparés, opprimés et vulnérables face au stress émotionnel de notre écriture?

Caldairou-Bessette, Prudence, Mélanie Vachon, Gabrielle Bélanger-Dumontier et Cécile Rousseau. 2017. « La réflexivité nécessaire à l'éthique en recherche : l'expérience d'un projet qualitatif en santé mentale jeunesse auprès de réfugiés ». *Recherches qualitatives* 36 (2) : 2951.

- Cet article porte sur les enjeux d'éthique procédurale et d'éthique relationnelle vécus lors d'une recherche en milieu institutionnel auprès de réfugiés. L'article souligne l'importance de développer la réflexivité des chercheurs sur les enjeux vécus par les participants à la recherche.

Gaudet, Stéphanie. 2009. « Penser les éthiques de la recherche phronétique : de la procédure à la réflexivité ». *Cahiers de recherche sociologique* n° 48 : 95109.

- Cet article présente une réflexion sur les répercussions pratiques de l'Énoncé de politique auprès des êtres humains au Canada. Une analyse critique de la technocratisation du savoir éthique est présentée à partir de l'examen des documents de trois comités d'éthique de la

recherche universitaire, soit celui de l'Université Laval, de l'Université de Montréal et de l'Université d'Ottawa.

Sanjari, Mahnaz, Fatemeh Bahramnezhad, Fatemeh Khoshnava Fomani, Mahnaz Shoghi et Mohammad Ali Cheraghi. 2014. « Ethical Challenges of Researchers in Qualitative Studies: The Necessity to Develop a Specific Guideline ». *Journal of Medical Ethics and History of Medicine* 7 : 14.

- Cet article est intéressant pour ceux et celles qui mènent une recherche qualitative dans un contexte de soins de santé. Il présente les enjeux éthiques d'une recherche lorsque le chercheur est aussi un praticien. Il illustre les divers obstacles relationnels sur lesquels le chercheur doit se pencher avant d'entreprendre son travail de terrain.

Le site Web des comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval : <https://www.cerul.ulaval.ca/cms/site/cerul/accueil>

- L'Université Laval propose un site Web dédié à l'éthique de la recherche en sciences sociales. On y trouve des exemples de lettres de consentement, d'affiches de recrutement et de vidéos de formation.

Bibliographie

- Arborio, Anne-Marie et Pierre Fournier. 1999. *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*. Paris : Nathan Université.
- Birch, Maxine et Tina Miller. 2000. « Inviting Intimacy: The Interview as Therapeutic Opportunity ». *International Journal of Social Research Methodology* 3(3) : 189-202.
- (EPTC2). Énoncé de politiques des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (2014).
- Fontan, Jean-Marc et Isabel Heck. 2017. « Parole d'excluEs : croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques au sein de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs ». *Éducation et socialisation* 45 : <http://edso.revues.org/2540>.

- Greenwood, Davydd J. et Morten Levin. 2005. « Reform of the Social Sciences and of Universities Through Action Research ». Dans *The Sage Handbook of Qualitative Research*. Sous la direction de Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln, 43-64. 3^e éd. Thousand Oaks : Sage.
- Halse, Christine et Anne Honey. 2007. « Rethinking Ethics Review as Institutional Discourse ». *Qualitative Inquiry* 13(3) : 336-352.
- Lincoln, Yvonna S. et Gaile Cannella. 2009. « Ethics and the Broader Rethinking/Reconceptualization of Research as Construct ». *Cultural Studies: Critical Methodologies* 9(2) : 273-285.
- Lofland, John, David A. Snow, Leon Anderson et Lyn H. Lofland. 2006. *Analyzing Social Settings: A Guide to Qualitative Observation and Analysis*. Belmont, CA : Wadsworth/Thomson Learning.
- Monceau, Gilles et Marguerite Soulière. 2017. « Mener la recherche avec les sujets concernés : comment et pour quels résultats? ». *Éducation et socialisation* 45 : <http://edso.revues.org/2525>.
- Peretz, Henri. 1998. *Les méthodes en sociologie. L'observation*. Paris : La Découverte.
- Perreault, Isabelle et Marie-Claude Thifault. 2016. *Récits inachevés : réflexions sur la recherche qualitative en sciences sociales*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Van den Hoonaard, Will C. 2001. « Is Research-Ethics Review a Moral Panic? ». *Canadian Review of Sociology and Anthropology/Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* 38(1) : 19-36.
- Van den Hoonaard, Will C. 2002. *Walking the Tightrope: Ethical Issues for Qualitative Researchers*. Toronto : University of Toronto Press.

Notes

[illegible]

Page blanche conservée intentionnellement